



**Le 29/07/2025 à Le Mans**

Monsieur le Maire-Président  
Stéphane Lefoll  
Hôtel de ville  
1 place St Pierre  
72000 Le Mans

**Objet : Préavis de grève 10 septembre 2025**

Monsieur le Maire-Président,

Au lendemain du discours belliciste du Président de la République justifiant le passage en économie de guerre au détriment des besoins sociaux de la population et de l'intérêt général, le Premier ministre a présenté à la presse, le 15 juillet 2025, ses mesures pour la construction des prochains Projet de Loi de Finances (PLF) et Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2026. Des mesures de rigueur budgétaire et de soumission au Capital qui conduiraient à la poursuite de la destruction des droits du travail, des services publics et à l'augmentation des inégalités sociales.

Par les annonces du Président de la République, imposant en dernière minute 3,5 milliards d'euros dédiés à la Défense, ce sont 43,8 milliards d'euros d'économies que François Bayrou prévoit d'imposer pour 2026.

En dehors du ministère de la Défense, la cure d'austérité frappera donc chaque ministère et les efforts devront être appliqués, soit disant, par toutes et tous.

L'année 2026 sera une « année blanche » avec comme conséquence la non-augmentation des prestations sociales et des pensions qui devraient normalement suivre l'inflation et, bien entendu, de nos rémunérations et du point d'indice qui se verraient, une année de plus gelés.

Pour les collectivités locales, c'est la promesse de réductions budgétaires à hauteur de 5,3 milliards d'euros à quoi il faut ajouter l'objectif de non-remplacement d'un.e fonctionnaire sur trois au moment du départ à la retraite. Ces nouvelles attaques auront pour conséquences l'accélération de la détérioration des conditions de travail des agent.es et agents publics et de la réponse aux besoins sociaux impérieux de la population.

Les malades se voient encore stigmatisés avec le déremboursement et la remise en cause des prises en charge des malades en Affection Longue Durée (ALD) et le doublement de la franchise.

Après la baisse de 10 % de rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire pour les agent.es et agents publics, le gouvernement continue de s'attaquer à leur santé au prétexte de vouloir réduire les arrêts maladie prétendument injustifiés. La médecine du travail sera quant à elle encore plus remise en cause que la possibilité sera laissée aux médecins généralistes et spécialistes d'accorder la reprise du travail.

Une autre mesure destructrice réside dans la possibilité annoncée de révision du Code du Travail par Ordonnances. Derrière le terme simplification se cache bien évidemment la destruction de nos conquies sociaux et la volonté assumée de généraliser l'augmentation du temps de travail. Il sera à parier que le démantèlement des derniers droits existants dans le Code du Travail viendra impacter la Fonction Publique comme nous en avons eu la démonstration avec la loi du 06 août 2019 que nous continuons de combattre au quotidien.

Une énième réforme de l'assurance chômage est également prévue avec de nouveaux reculs des droits des personnes privé.es d'emploi.

De plus la suppression de deux jours fériés est envisagée avec comme premières propositions le lundi de Pâques et le 8 mai. Une provocation supplémentaire particulièrement inacceptable en raison de sa symbolique. Le 8 mai demeure la date de capitulation des nazis. Sa suppression, dans un contexte où le Rassemblement National est aux portes du pouvoir, est abjecte et participe à la dangereuse déconstruction de notre histoire.

Demander des efforts à toutes et tous les travailleuses et travailleurs est une hérésie alors que le grand gagnant de ces annonces demeure le patronat qui se voit offrir de nouveaux cadeaux et la promesse de l'augmentation de ses bénéfices à ajouter aux 211 milliards d'euros d'exonérations diverses qui partent dans la spéculation.

La dernière étude de l'INSEE, parue la semaine dernière, démontre que la France a franchi la barre des 10 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Ce sont des millions d'agentes et agents, de salarié.es, de personnes privé.es d'emploi, de retraité.es et de jeunes qui sont promis.es au sacrifice sur l'autel de l'argent à tout prix au seul bénéfice d'une minorité d'exploiteurs. Pour financer leurs guerres et leurs profits, ils détruisent les richesses communes de celles et ceux qui n'ont que leur force de travail.

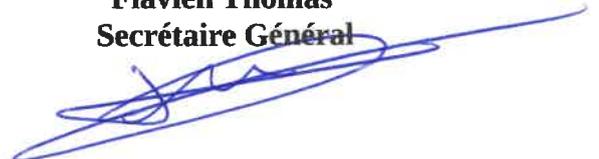
Non à la guerre ! La paix, le renforcement des services publics visant à répondre aux besoins de la population, l'augmentation des salaires, la justice sociale, sont autant de réponses concrètes à apporter à la situation actuelle et demeurent les conditions incontournables pour faire reculer durablement l'extrême-droite.

La Fédération CGT des Services Publics continue de porter des revendications de progrès social et appelle d'ores et déjà à créer les conditions de mobilisations massives à la rentrée.

C'est pour toutes ces raisons que la CGT des Territoriaux du Mans décide de déposer un préavis de grève pour la journée du mercredi 10 septembre 2025 de 00h à 24h pour l'ensemble des agentes et agents de nos trois collectivités Le Mans Métropole, Ville et CCAS.

Nous vous adressons, Monsieur le Maire-Président, nos salutations.

**Flavien Thomas**  
**Secrétaire Général**



**Syndicat Cgt des Territoriaux du Mans Ville - Métropole - CCAS**

4 rue d'Arcole - 72000 LE MANS

Tél : 02.43.77.01.49 – Email : [cgt.territoriaux.lemans@gmail.com](mailto:cgt.territoriaux.lemans@gmail.com)